

# Nos engagements en matière de QUALITÉ et d'ENVIRONNEMENT

## Notre mission

Offrir aux organismes publics du Québec des services complets de gestion de parc de véhicules, selon les meilleures pratiques d'affaires, dans une perspective d'optimisation des ressources et de développement durable.

## Notre politique qualité – ISO 9001

Le CGER s'engage à exceller dans ses pratiques d'affaires et répondre aux exigences applicables de qualité supérieure afin de satisfaire sa clientèle. Ainsi, le CGER s'engage à :

- ❖ Assurer la satisfaction des clients en leur offrant des produits et des services de qualité partout au Québec;
- ❖ Accroître la performance de l'organisation par l'engagement de son personnel et le maintien d'une main-d'œuvre stable et mobilisée;
- ❖ Accroître la performance de l'organisation par l'expertise de son personnel, demeurer à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie et faire rayonner l'expertise du CGER;
- ❖ Maintenir les principes de l'amélioration continue à l'égard du système de gestion de la qualité.
- ❖ Poursuivre le développement des affaires selon les axes stratégiques suivants : maximiser les ressources en place, atteindre la cible gouvernementale d'électrification des transports et favoriser le développement économique régional;

## Notre politique environnementale – ISO 14001

Le CGER s'engage à exceller en matière de gestion environnementale ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les effets négatifs de ses activités et ses services sur l'environnement. Ainsi, le CGER s'engage à :

- ❖ Affirmer et maintenir son leadership en matière de développement de la mobilité durable dans ses activités, notamment en matière d'électrification des transports;
- ❖ Se conformer aux lois et règlements touchant l'environnement ainsi qu'aux autres exigences applicables à ses activités et aux aspects environnementaux identifiés;
- ❖ Favoriser une cohabitation harmonieuse de ses activités avec les préoccupations de la communauté;
- ❖ Minimiser l'empreinte écologique des activités de l'organisation en mettant en œuvre des stratégies de veille technologique et d'optimisation des équipements ainsi que des activités les plus écoresponsables possibles.

## Aspects environnementaux

Le CGER prête une attention particulière aux aspects environnementaux sur lesquels ses activités, ses produits et ses services peuvent avoir un impact négatif :

Émissions atmosphériques	Déversements accidentels	Matières dangereuses résiduelles	Réduction, réutilisation, recyclage	Consommation d'énergie
Lors de l'acquisition de véhicules, exiger des caractéristiques qui tiennent compte de la réduction des GES	Assurer la sécurité des sites de carburant, des réservoirs d'huiles usées et des sites d'entreposage des matières dangereuses	Traiter rigoureusement les résidus en atelier, incluant la disposition sécuritaire des matières dangereuses résiduelles	Encourager la réduction, le réemploi et le recyclage des fournitures et du matériel requis au fonctionnement du CGER	Promouvoir la réduction de la consommation d'énergie dans les activités quotidiennes

Original signé

Paul-Yvan Deschênes  
Directeur général

1<sup>er</sup> avril 2017

Date